

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2982

26 novembre 2013

### SOMMAIRE

Assadé S.à r.l. ....	143126	POL Top Sàrl .....	143117
Bati-Terre S.à r.l. ....	143109	Pyco S.à r.l. ....	143110
Belfius Insurance Services Finance .....	143109	REF IV Luxembourg S.à r.l. ....	143101
Belle Tec S.A. ....	143110	REL (First) Investment S.A. ....	143123
Corporation Services Associés Luxembourg S.A. ....	143111	Rolle Participations Sàrl .....	143118
Corporation Services Associés Luxembourg S.A. ....	143110	Royal Ascot S.A. ....	143109
Crasin S.A. ....	143110	RPM Group Lux S.à r.l. ....	143108
First Euro Industrial Properties S.à r.l. ..	143136	Septaberg, s.à r.l. ....	143131
Lyassis S.à r.l. ....	143112	Services, Assistance et Formation en Informatique s.à r.l. ....	143132
Maler Sander S.à r.l. ....	143113	SHIFT - Foto Art Media, s.à r.l. ....	143132
Margal S.A. ....	143114	Sigma-Aldrich S.à r.l. ....	143116
Mariko S.A. ....	143127	Signalhorn Holding S.à r.l. ....	143116
Matrix La Gaude Investment S.à r.l. ....	143113	Signalhorn S.à r.l. ....	143117
Matrix La Gaude Property S.à r.l. ....	143114	Société Générale LDG .....	143101
Matrix St Etienne Holdco S.à r.l. ....	143115	SPF Dolphin S.A. ....	143131
Matrix St Etienne Propco S.à r.l. ....	143114	SPF Dolphin S.A. ....	143131
McD Europe Franchising S.à r.l. ....	143113	Spice Industries Luxembourg S.à r.l. ....	143134
McD Europe Holdings S.à r.l. ....	143112	Stackpole International Global Holding Co. S.A. ....	143133
McD Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	143112	Stackpole International Intermediate Co. S.A. ....	143133
M.C.M. (Luxembourg) .....	143090	Steffen Holzbau S.A. ....	143135
Mediterranean Real Estate Management S.A. ....	143111	Steinebach Tankanlagen- und Behälterbau .....	143135
Mercator Purchasing S.A. ....	143111	Storm B Holdings S.à r.l. ....	143132
Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l. ....	143115	St.Quadrat S.A. ....	143136
Montesa S.A. ....	143116	Structured Finance Management (Luxembourg) S.A. ....	143134
Moody's Group Cyprus Limited, Luxembourg Branch .....	143127	Supernetto Ilkomb .....	143135
Morinda S.A. ....	143115	Tele Columbus Management S.à r.l. ....	143131
Mowo-Collectivités S.à r.l. ....	143116	Thornhill S.A. ....	143132
NB Global Floating Rate Income Fund (Lux) 1 S.à r.l. ....	143127	TOPstone exploitation S.à r.l. ....	143136
Netserve Luxembourg S.à r.l. ....	143115	WPP Luxembourg Gamma Six S.à r.l. ..	143124
OnX Holdings 2 .....	143090	WPP TNS US S.à r.l. ....	143118
OnX Holdings 2 .....	143097	X-Star Mining (Luxembourg) Limited ...	143124
POL 1 Sàrl .....	143117		

**M.C.M. (Luxembourg), Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 144.223.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/11/2013.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2013155488/12.

(130190036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2013.

**OnX Holdings 2, Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 181.390.

## STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh day of October, before Maître Francis Kessler notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

## THERE APPEARED

OnX Holdings, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159.840 (the Subscriber),

represented by Audrey Cubizolles, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the Subscriber and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for registration purposes.

The Subscriber, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it declares to establish as follows:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "OnX Holdings 2" (the Company).

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Registered office.** The registered office is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5. Share capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at USD 20,000 (twenty thousand US Dollars), represented by 1,000 (one thousand) shares having a nominal value of USD 20 (US Dollars) each.

**Art. 6. Amendments to the share capital.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 15 of these articles of association.

**Art. 7. Profit sharing.** Each share entitles the owner thereof to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 8. Indivisible shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9. Transfer of shares.** In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

**Art. 10. Redemption of shares.** The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 15 of these articles of association.

**Art. 11. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or Bankruptcy of the shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

**Art. 12. Management.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, each manager shall be assigned either an A or a B signatory power, and together they will constitute a board of managers. The managers need not to be shareholders. The managers are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of a manager with an A signatory power and a manager with a B signatory power.

The manager, or in case of plurality of managers, a manager with an A signatory power and a manager with a B signatory power jointly may sub-delegate their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the delegating managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In the case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such

meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by a manager with an A signatory power and a manager with a B signatory power or any two managers jointly. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

**Art. 13. Liability of the manager(s).** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14. General meetings of the shareholders.** An annual general meeting of the shareholder(s) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

**Art. 15. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 16. Financial year.** The Company's year starts on the 1 January and ends on 31 December of each year.

**Art. 17. Financial statements.** Each year, with reference to 31<sup>st</sup> December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 18. Appropriation of profits, Reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The general meeting shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 19. Liquidation.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 20. Statutory auditor - External auditor.** In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

**Art. 21. Reference to legal provisions.** Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association."

### *Subscription and Payment*

The articles of association having thus been established, the Subscriber, represented as stated above, hereby declares that it subscribes to all the 1,000 (one thousand) shares in the Company, having a nominal value of USD 20 (twenty US Dollars) each and for a total subscription price of USD 20,000 (twenty thousand US Dollars).

All the shares in the Company have been fully paid up by the Subscriber by way of a contribution in cash in an aggregate amount of USD 20,000 (twenty thousand US Dollars), so that the amount of USD 20,000 (twenty thousand US Dollars) paid by the Subscriber is from now on at the free disposal of the Company.

The contribution in cash is entirely allocated to the share capital of the Company.

The Subscriber, represented as stated above, is referred from now on as the Sole Shareholder.

### *Transitory provisions*

The first financial year of the Company starts on the date hereof and will end on 31 December 2013.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, represented as stated above, and representing the entire share capital of the Company, has taken the following resolutions:

(1) the number of managers of the Company is set at 3 (three);

(2) the following persons are appointed as managers of the Company (constituting therefore the board of managers of the Company), for an unlimited period of time:

- Robb Warwick, CFO, whose professional address is at 338 Pier avenue, Hermosa Beach, CA 90254, United States of America, as a manager with an A signatory power;

- ATC Management (Luxembourg), S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), whose registered address is at 13-15, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, and which is registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 103.336, as a manager with a B signatory power; and

- Hille-Paul Schut, manager, whose professional address is at 13-15, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a manager with an B signatory power; and

(3) the registered office of the Company is set at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, declares that at the request of the proxyholder of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the proxyholder of the Sole Shareholder and in case of discrepancies between the English and French versions, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this notarial deed.

This notarial deed, having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the proxyholder of the Sole Shareholder signs the present deed together with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le onzième jour du mois d'octobre,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, au Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

OnX Holdings, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.840 (le Souscripteur),

ici représenté par Audrey Cubizolles, avocat, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du Souscripteur et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Le Souscripteur, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "OnX Holdings 2" (ci-après, la Société).

**Art. 2. Objet social.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tels qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toutes propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits de propriété intellectuelle, pour en disposer par voie de vente, cession, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut octroyer ou recevoir des licences et des droits de propriété intellectuelle de toute origine.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à USD 20.000 (vingt mille dollars US représenté par 1.000 (mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 20 (vingt dollars US) chacune.

**Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des présents statuts.

**Art. 7. Participation aux bénéfices.** Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 8. Parts sociales indivisibles.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9. Transfert de parts sociales.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) sont applicables.

**Art. 10. Rachat de parts sociales.** La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

L'acquisition et la cession par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des statuts sont d'application.

**Art. 11. Décès, Interdiction, Faillite ou Déconfiture des associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12. Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, chaque gérant reçoit un pouvoir de signature A ou un pouvoir de signature B, et forment ensemble un conseil de gérance. Les gérants

n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant ayant un pouvoir de signature A et un gérant ayant un pouvoir de signature B.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, un gérant ayant un pouvoir de signature A et un gérant ayant un pouvoir de signature B conjointement pourront déléguer leurs compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, les gérants qui délèguent détermineront la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par un gérant ayant un pouvoir de signature A et un gérant ayant un pouvoir de signature B ou deux gérants conjointement. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

**Art. 13. Responsabilité des gérants.** Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14. Assemblées générales des associés.** Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

**Art. 15. Droits de vote des associés, Quorum et Majorité.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient. En cas de pluralité

d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 16. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17. Comptes annuels.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**Art. 18. Distribution des bénéfices, Réserves.** Les bénéfices bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 19. Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises.** Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

**Art. 21. Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

#### *Souscription et Libération*

Les Statuts de la Société ayant été ainsi établis, le Souscripteur, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à l'intégralité des 1.000 (mille) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de USD 20 (vingt dollars US) chacune, pour un prix de souscription total de USD 20.000 (vingt mille dollars US).

Toutes les parts sociales de la Société ont été intégralement libérées par le Souscripteur au moyen d'un apport en espèces d'un montant total de USD 20.000 (vingt mille dollars US), de sorte que le montant de USD 20.000 (vingt mille dollars US) payé par le Souscripteur se trouve dès maintenant à la libre disposition de la Société.

L'apport en espèces est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

Le Souscripteur, représenté comme indiqué ci-dessus, est à partir de maintenant l'Associé Unique.

#### *Dispositions Transitoires*

Le premier exercice social de la Société commence à la date des présentes et sera clôt au 31 décembre 2013.

#### *Assemblée générale constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-dessus, et représentant la totalité du capital social souscrit de la Société a pris les résolutions suivantes:

(1) les membres du conseil de gérance sont au nombre de 3 (trois).

(2) les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société (et constituent ensemble le conseil de gérance de la Société) pour une durée indéterminée:

- Robb Warwick, directeur financier, dont l'adresse professionnelle est au 338 Pier avenue, Hermosa Beach, CA 90254, aux Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant avec un pouvoir de signature A;

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103336, en tant que gérant avec un pouvoir de signature B; et

- Hille-Paul Schut, gérant, dont l'adresse professionnelle est au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant avec un pouvoir de signature B; et

(3) le siège social de la société est établi à 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg.

#### *Évaluation ses frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de l'Associé Unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'Associé Unique, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Cubizolles, Kesslerer.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 octobre 2013. Relation: EAC/2013/13593. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013155530/387.

(130190144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2013.

### **OnX Holdings 2, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 2.020.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 181.390.

#### — STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh day of October.

Before Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette,

#### THERE APPEARS:

OnX Holdings, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159.840 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Audrey Cubizolles, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requests the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder holds all of the shares in OnX Holdings 2, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Company). The Company was incorporated on 11 October 2013 pursuant to a deed of Maître Francis Kesslerer, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, which deed has not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company have never been amended.

II. The Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

III. The Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

(i) Waiver of the convening notices;

(ii) Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 2,000,000 (two million United States dollars), in order to bring the share capital from its present amount of USD 20,000 (twenty thousand United States dollars) to USD 2,020,000 (two million twenty thousand United States dollars) by way of the issuance of 100,000 (one hundred thousand) new shares with a par value of USD 20 (twenty United States dollars) each (together, the New Shares);

(iii) Subscription to and payment in full of the share capital increase specified under item (ii) above by the Sole Shareholder by way of a contribution in kind consisting all of the issued and outstanding membership interests of OnX USA LLC;

(iv) Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the changes specified under the above items;

(v) Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes to the share capital of the Company with power and authority given to any manager of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company to the necessary inscriptions in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith; and

(vi) Miscellaneous.

The Sole Shareholder hereby takes the following resolutions:

*First resolution*

Representing the entire share capital of the Company, the Sole Shareholder waives any and all convening notices, considers itself as duly convened and declares to have full knowledge of the purpose of the present resolutions which was communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of USD 2,000,000 (two million United States dollars), in order to bring the share capital from its present amount of USD 20,000 (twenty thousand United States dollars) to USD 2,020,000 (two million twenty thousand United States dollars) by way of the issuance of the New Shares.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the New Shares as follows:

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares to (i) subscribe for the New Shares, with an aggregate subscription price of USD 2,000,000 (two million United States dollars), by the contribution in kind to the Company of all of the issued and outstanding membership interests (the Shares), held by the Sole Shareholder in the share capital of OnX USA LLC, a company incorporated in Delaware with registered office at 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, Delaware 19904, USA, registered under number 4761706, which shall be valued for the purpose of the contribution at USD 2,000,000 (two million United States dollars) (the Contribution in Kind) and (ii) fully pay them up by contributing the Shares to the Company.

The above Contribution in Kind in an aggregate amount of USD 2,000,000 (two million United States dollars) is to be allocated entirely to the share capital account of the Company.

The valuation of the Contribution in Kind is evidenced and supported by (i) interim accounts of the Sole Shareholder dated as of 11 October 2013 (the Interim Accounts) and (ii) a certificate relating to the Shares executed by the Sole Shareholder and the management of the Company dated 11 October 2013 whereby the Sole Shareholder and the Company both declare that the Shares are worth at least USD 2,000,000 (two million United States dollars) (the Certificate).

It also results in essence from the Certificate that the Sole Shareholder declared the following:

1. the Sole Shareholder is the owner of the Shares;
2. the Shares are fully paid-up;
3. the Sole Shareholder is entitled to and possesses the power to dispose of the Shares;
4. the Shares are pledged (the Pledge);
5. the beneficiary of the Pledge has given its consent to the Contribution in Kind, including the transfer of the Pledge together with the Shares, and as a result of the Contribution in Kind, the Company will become the pledgor under the Pledge;
6. as a result of the consent given by the beneficiary of the Pledge as referred to under item (5.) above, the Shares are freely transferable for the purpose of the Contribution in Kind;
7. there exists no pre-emption rights nor any other rights whereby any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
8. according to applicable law and the constitutional documents of OnX USA LLC, the Shares are freely transferable; and
9. all formalities required under applicable law subsequent to the Contribution in Kind of the Shares will be effected upon the Sole Shareholder.

A copy of the Certificate and the Interim Accounts, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary.

The Shares are forthwith at the free disposal of the Company.

As a result of the above capital increase, the Sole Shareholder records that the shareholdings in the Company after the capital increase are as follows:

Name of the Shareholder	Number of shares
OnX Holdings . . . . .	101,000
Total of shares: . . . . .	101,000

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Articles in order to reflect the above changes so that it shall now read as follows:

**" Art. 5. Share Capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at USD \$2,020,000 (two million twenty thousand United States dollars), represented by 101,000 (one hundred and one thousand) shares having a nominal value of USD 20 (US Dollars) each."

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to register the above changes, and hereby grants power and authority to any manager of the Company to individually under his sole signature register on behalf of the Company the issuance of the New Shares in the share register of the Company and to sign said register, and to proceed to such other formalities as are required in connection with the above resolutions.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand six hundred euro (EUR 2,600.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states that the present deed is worded in English, followed by a French version, and that in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date first above written.

The deed having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the proxyholder of the Sole Shareholder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le onzième jour du mois d'octobre,  
par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

**COMPARAÎT:**

OnX Holdings, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.840 (l'Associé Unique),

représentée par Audrey Cubizolles, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, ainsi représenté, a demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique est le détenteur de l'intégralité des parts sociales de OnX Holdings 2, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée le 11 octobre 2013 selon un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, qui n'a pas encore été publié au Mémorial C du Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

II. L'Associé Unique exerce les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société selon les dispositions de l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

III. L'Associé Unique souhaite adopter les résolutions suivantes:

(i) Renonciation aux formalités de convocation;

(ii) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 2.000.000 USD (deux millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) au montant de 2.020.000 USD (deux millions vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) par l'émission de 100.000 (cent mille) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de 20 USD (vingt dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune (les Nouvelles Parts Sociales);

(iii) Souscription et paiement intégral de l'augmentation de capital décrite au point (ii) par l'Associé Unique par voie d'un apport en nature de toutes les parts sociales émises dans le capital social de OnX USA LLC;

(iv) Modification de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) afin d'y refléter les modifications mentionnées ci-dessus;

(v) Modification du registre des associés afin d'y refléter les modifications mentionnées ci-dessus au capital social de la Société, avec pouvoir donné à tout gérant de la Société afin de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription des Nouvelles Parts Sociales dans ledit registre, et d'accomplir toutes les formalités qui y sont liées; et

(vi) Divers.

L'Associé Unique adopte les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, se considère comme dûment convoqué et déclare avoir pleinement connaissance de l'objet des présentes résolutions qui lui a été communiqué au préalable.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 2.000.000 USD (deux millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de son montant actuel de 20.000 USD (vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) au montant de 2.020.000 USD (deux millions vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) par l'émission des Nouvelles Parts Sociales.

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement intégral des Nouvelles Parts Sociales comme suit:

*Souscription - Libération*

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, déclare (i) souscrire les Nouvelles Parts Sociales pour un prix de souscription total s'élevant à 2.000.000 (deux millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique), via l'apport en nature contribué à la Société de toutes les parts sociales émises (les Actions) détenues par l'Associé Unique dans le capital social de OnX USA LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware ayant son siège social au 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, Delaware 19904, USA, et immatriculée sous le numéro 4761706 qui seront évaluées pour les besoins dudit apport à 2.000.000 (deux millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) (l'Apport en Nature) et (ii) les libérer intégralement en contribuant les Actions à la Société.

L'Apport en Nature ci-dessus, d'un montant total de 2.000.000 USD (deux millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) devra être alloué entièrement au compte de capital social nominal de la Société.

L'évaluation de l'Apport en Nature est démontré et documenté par (i) les comptes intermédiaires de l'Associé Unique datés du 11 octobre 2013 (les Comptes Intérimaires) et (ii) un certificat relatif aux Actions émis par l'Associé Unique et le management de la Société daté du 11 octobre 2013 en vertu duquel l'Associé Unique et la Société déclarent tous deux que les Actions valent au moins 2.000.000 USD (deux millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) (le Certificat).

Il résulte également en substance du Certificat que l'Associé Unique déclare que:

1. l'Associé Unique est le propriétaire des Actions;
2. les Actions sont entièrement libérées;
3. l'Associé Unique a le droit et possède le pouvoir de disposer des Actions;
4. les Actions sont nanties (le Nantissement);
5. le bénéficiaire du Nantissement a donné son consentement à l'Apport en Nature, y compris au transfert du Nantissement ensemble avec les Actions, et en conséquence de l'Apport en Nature, la Société deviendra le constituant du Nantissement;
6. en conséquence du consentement donné par le bénéficiaire du Nantissement tel que décrit au point (5.) ci-avant, les Actions sont librement cessibles aux fins de l'Apport en Nature;
7. il n'existe aucun droit de préemption ni aucun autre droit en vertu duquel une personne quelconque peut exiger que les Actions lui soient cédées;
8. conformément au droit applicable et aux documents constitutifs de OnX USA LLC, les Actions sont librement cessibles; et
9. toutes les formalités requises en vertu de la loi applicable suite à l'Apport en Nature des Actions seront effectuées par l'Associé Unique.

Un exemplaire des Comptes Intérimaires et du Certificat, après avoir été signé et validé par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte afin d'être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Les Actions sont dès lors à la libre disposition de la Société.

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'Associé Unique note que les participations dans la Société à l'issue de l'augmentation de capital sont établies comme suit:

Nom de l'Associé	Nombre de parts sociales
OnX Holdings . . . . .	101.000
Total des parts sociales: . . . . .	101.000

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts afin de refléter les changements ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à USD 2.020.000 (deux millions vingt mille dollars des Etats-Unis) représentés par 101.000 (cent-un mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 20 (vingt dollars US) chacune.»

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin de refléter les changements donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société afin de procéder au nom et pour le compte de la Société, aux inscriptions nécessaires dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes autres formalités qui pourraient être requises dans le cadre des résolutions ci-dessus.

*Évaluation des frais*

Le montant des frais, coûts, rémunérations et charges quelle que soit leur forme qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élève à approximativement deux mille six cents euros (EUR 2.600,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Cubizolles, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 octobre 2013. Relation: EAC/2013/13594. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013155531/230.

(130190144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2013.

**Société Générale LDG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 164.692.

*Extrait des résolutions du Conseil de Surveillance de la Société du 24 septembre 2013*

*Résolution*

Le Conseil de Surveillance est avisé de la sortie de Pierre MENET de son poste au sein du Directoire de SG LDG en date du 10 septembre 2013. Pour pallier à son remplacement les membres restants du Directoire proposent de nommer Bertrand ROBEQUAIN, né le 3 août 1977 à Marseille et demeurant professionnellement au 189, Rue d'Aubervilliers 75018 Paris Cedex 18 (France) et il est demandé au Conseil de Surveillance de se prononcer sur cette nomination avec effet au 10 septembre 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, à l'unanimité des membres présents ratifie la nomination de ce nouveau Directeur.

Son mandat prendra fin à la clôture de l'Assemblée Générale de 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Générale LDG S.A.

Référence de publication: 2013148916/19.

(130181516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

**REF IV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.198.175,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.145.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of September, before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of REF IV Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxem-

bourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 147145 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, of 10 June 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1519 of 6 August 6 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary, of 7 March 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1187 of 21 May 2013.

THERE APPEARED:

(1) RE Coatings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 147245;

(2) RE Family Healthcare S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140939;

(3) RE Pet Food S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 152864;

(4) RE Swimwear S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154598;

(5) RE Orthopedics S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 153275;

(6) RE Car Parts S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 157608;

(7) RE European Bottles S.à r.l. (formerly "RE Educations S.à r.l."), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 157597;

(8) RE Child Wear S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 161116;

(9) RE Logistics S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162061;

(10) RE Schools S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162022;

(11) RE Telecommunications S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162034;

(12) RE Pharmaceuticals S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 163942; and

(13) RE Sattel S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 163868;

all here represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, residing in Esch/Alzette, by virtue of thirteen (13) proxies given under private seal.

Said proxies, after having been signed *in varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's share capital is presently set at two million one hundred eighty-five thousand three hundred and twenty-five Euro (EUR 2,185,325.00) represented by eighty-seven thousand four hundred and thirteen (87,413) alphabet shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each, held as follows:

Shareholders	Class	Number of Shares
RE Coatings S.à r.l. . . . .	A	7,103
RE Family Healthcare S.à r.l. . . . .	B	4,880
RE Pet Food S.à r.l. . . . .	C	2,428
RE Swimwear S.à r.l. . . . .	D	13,410
RE Orthopedics S.à r.l. . . . .	E	7,856
RE Car Parts S.à r.l. . . . .	F	441
RE European Bottles S.à r.l. . . . .	G	1,228
RE Child Wear S.à r.l. . . . .	H	5,281
RE Logistics S.à r.l. . . . .	I	10,342
RE Schools S.à r.l. . . . .	J	14,511
RE Telecommunications S.à r.l. . . . .	K	4,268
RE Pharmaceuticals S.à r.l. . . . .	L	15,315
RE Sattel S.à r.l. . . . .	M	340
Total . . . . .		87,413

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand three hundred and fifty Euro (EUR 13,350.00) to bring it from its present amount of two million one hundred eighty-five thousand three hundred and twenty-five Euro (EUR 2,185,325.00) to two million one hundred ninety-eight thousand six hundred and seventy-five Euro (EUR 2,198,675.00) by the creation and issuance of:

- Five hundred and four (504) new class B tracker shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each;
- Thirty (30) new class M tracker shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each;

2. Approval of the subscription to and payment of the new shares as follows:

- Five hundred and four (504) new class B tracker shares by RE Family Healthcare S.à r.l. by payment in kind;
- Thirty (30) new class M tracker shares by RE Sattel S.à r.l. by payment in kind;

3. Subsequent restatement of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the share capital increase;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company;

5. Miscellaneous.

III. The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the shareholders consider themselves as duly convened and declare to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance and consequently waive all the rights and formalities they are entitled to for the convening of the Meeting.

IV. The shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand three hundred and fifty Euro (EUR 13,350.00) to bring it from its present amount of two million one hundred eighty-five thousand three hundred and twenty-five Euro (EUR 2,185,325.00) to two million one hundred ninety-eight thousand six hundred and seventy-five Euro (EUR 2,198,675.00) by the creation and issuance of five hundred and four (504) new class B tracker shares and thirty (30) new class M tracker shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each..

*Second resolution*

The shareholders resolve to approve and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

(1) RE Family Healthcare S.à r.l., prenamed, declares that it subscribes to the five hundred and four (504) new class B tracker shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each and fully pays them up at their aggregate nominal value of twelve thousand and six hundred Euro (EUR 12,600.00), together with a share premium in the amount of six Euro (EUR 6.00) by way of a contribution in kind corresponding to a receivable in the aggregate amount of twelve thousand six hundred and six Euro (EUR 12,606.00) held against the Company (Receivable 1), which Receivable 1 is incontestable, payable and due.

The existence and valuation of Receivable 1 is evidenced by:

- a contribution certificate issued by the management of RE Family Healthcare S.à r.l. attesting that inter alia (a) it is the unrestricted owner of Receivable 1, (b) Receivable 1 has not been transferred and no legal or natural person other than RE Family Healthcare S.à r.l. is entitled to any rights as to Receivable 1, and (c) all formalities are in course in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and towards any third party (the Contribution Certificate 1), which Contribution Certificate 1 has been acknowledged and approved by the management of the Company; and

- a pro forma balance sheet of RE Family Healthcare S.à r.l. dated on the date hereof.

(2) RE Sattel S.à r.l., prenamed, declares that it subscribes to the thirty (30) new class M tracker shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each and fully pays them up at their aggregate nominal value of seven hundred and fifty Euro (EUR 750.00) by way of a contribution in kind corresponding to (i) a receivable in the aggregate amount of seven hundred thirty-seven Euro and four cents (EUR 737.04) held against the Company (Receivable 2), which Receivable 2 is incontestable, payable and due and (ii) the conversion of a portion of the share premium linked to the class M tracker shares in the amount of twelve Euro and ninety-six cents (EUR 12.96) (the Share Premium Converted Amount).

The existence and valuation of Receivable 2 is evidenced by:

- a contribution certificate issued by the management of RE Sattel S.à r.l. attesting that inter alia (a) it is the unrestricted owner of Receivable 3, (b) Receivable 2 has not been transferred and no legal or natural person other than RE Sattel S.à r.l. is entitled to any rights as to Receivable 2, and (c) all formalities are in course in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and towards any third party (the Contribution Certificate 2), which Contribution Certificate 2 has been acknowledged and approved by the management of the Company; and

- a pro forma balance sheet of RE Sattel S.à r.l. dated on the date hereof (also evidencing the Share Premium Converted Amount).

The Contribution Certificate 1 and Contribution Certificate 2, after signature "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Third resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, the shareholders resolve to restate article 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The share capital of the Company is set at two million one hundred ninety-eight thousand six hundred and seventy-five Euro (EUR 2,198,675.00) represented by seven thousand and one hundred and three (7,103) Class A tracker shares (in case of plurality, the Class A Tracker Shares and individually, a Class A Tracker Share), five thousand three hundred and eighty-four (5,384) Class B tracker shares (in case of plurality, the Class B Tracker Shares and individually, a Class B Tracker Share), two thousand and four hundred and twenty-eight (2,428) Class C tracker shares (in case of plurality, the Class C Tracker Shares and individually, a Class C Tracker Share), thirteen thousand and four hundred and ten (13,410) Class D tracker shares (in case of plurality, the Class D Tracker Shares and individually, a Class D Tracker Share), seven thousand eight hundred fifty-six (7,856) class E tracker shares (in case of plurality, the Class E Tracker Shares and individually, a Class E Tracker Share), four hundred and forty-one (441) class F tracker shares (in case of plurality, the Class F Tracker Shares and individually, a Class F Tracker Share), one thousand two hundred and thirty-eight (1,238) class G tracker shares (in case of plurality, the Class G Tracker Shares and individually, a Class G Tracker Share), five thousand two hundred and eighty-one (5,281) class H tracker shares (in case of plurality, the Class H Tracker Shares and individually, a Class H Tracker Share), ten thousand three hundred and forty-two (10,342) class I tracker shares (in case of plurality, the Class I Tracker Shares and individually, a Class I Tracker Share), fourteen thousand five hundred and eleven (14,511) class J tracker shares (in case of plurality, the Class J Tracker Shares and individually, a Class J Tracker Share), four thousand two hundred and sixty-eight (4,268) class K tracker shares (in case of plurality, the Class K Tracker Shares and individually, a Class K Tracker Share); fifteen thousand three hundred and fifteen (15,315) class L tracker shares (in case of plurality, the Class L Tracker Shares and individually, a Class L Tracker Share) and three hundred and seventy (370) class M tracker shares (in case of plurality, the Class M Tracker Shares and individually, a Class M Tracker Share), all having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.00) each, all of which are fully paid up (collectively, with other tracker shares issued by the Company from time to time, the Tracker Shares and individually, a Tracker Share) that will track the performance and return of a particular asset or assets of the Company (collectively, the Designated

Assets and individually, a Designated Asset) which shall be deemed to include not only the Designated Asset identified as such but also (i) the proceeds of sale (whether in cash or otherwise) of all or any part of such Designated Asset, (ii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such Designated Asset including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Designated Asset, (iii) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Designated Asset, and (iv) any income distribution or capital distribution received by the Company in respect of, or in consequence of, owning such Designated Asset."

#### *Fourth resolutions*

The shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued Tracker Shares.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour du mois de septembre, par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de REF IV Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147145 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, reçu le 10 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1519 du 6 août 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentaire reçu le 7 mars 2013 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1187 du 21 mai 2013.

#### **ONT COMPARU:**

(1) RE Coatings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147245;

(2) RE Family Healthcare S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140939;

(3) RE Pet Food S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152864;

(4) RE Swimwear S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154598;

(5) RE Orthopedics S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153275;

(6) RE Car Parts S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157608;

(7) RE European Bottles S.à r.l. (anc. «RE Educations S.à r.l.») une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157597;

(8) RE Child Wear S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116161;

(9) RE Logistics S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162061;

(10) RE Schools S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162022;

(11) RE Telecommunications S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162034;

(12) RE Pharmaceuticals S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163942; et

(13) RE Sattel S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163868;

Toutes ici représentée par Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée de résidence à Esch/Alzette, en vertu de treize (13) procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à deux millions cent quatre-vingt-cinq mille trois cent vingt-cinq Euro (EUR 2.185.325,00) représenté par quatre-vingt-sept mille quatre cent treize (87.413) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune, détenues comme suit:

Associés	Classe	Nombre de parts
RE Coatings S.à r.l. . . . .	A	7,103
RE Family Healthcare S.à r.l. . . . .	B	4,880
RE Pet Food S.à r.l. . . . .	C	2,428
RE Swimwear S.à r.l. . . . .	D	13,410
RE Orthopedics S.à r.l. . . . .	E	7,856
RE Car Parts S.à r.l. . . . .	F	441
RE European Bottles S.à r.l. . . . .	G	1,228
RE Child Wear S.à r.l. . . . .	H	5,281
RE Logistics S.à r.l. . . . .	I	10,342
RE Schools S.à r.l. . . . .	J	14,511
RE Telecommunications S.à r.l. . . . .	K	4,268
RE Pharmaceuticals S.à r.l. . . . .	L	15,315
RE Sattel S.à r.l. . . . .	M	340
Total . . . . .		87,413

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à hauteur de treize mille trois cent cinquante Euro (EUR 13.350,00) pour le porter de son montant actuel de deux millions cent quatre-vingt-cinq mille trois cent vingt-cinq Euros (EUR 2.185.325,00) à deux millions cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent soixante-quinze Euro (EUR 2.198.675,00) par la création et l'émission de:

- Cinq cent quatre (504) nouvelles parts sociales traçantes de classe B, ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune,

- Trente (30) nouvelles parts sociales traçantes de classe M, ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune,

2. Approbation de la souscription et libération des nouvelles parts sociales, comme suit:

- Cinq cent quatre (504) nouvelles parts sociales traçantes de classe B par RE Family Healthcare S.à r.l. par apport en nature,

- Trente (30) nouvelles parts sociales traçantes de classe J par RE Sattel S.à r.l. par apport en nature,

3. Refonte de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social;

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société;

5. Divers.

III. L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, les associés se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui lui a été communiqué à l'avance, et par conséquent renonce à tous les droits et formalités de convocation de l'Assemblée auquel il a droit.

IV. Les associés ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à hauteur de treize mille trois cent cinquante Euro (EUR 13.350,00) pour le porter de son montant actuel de deux millions cent quatre-vingt-cinq mille trois cent vingt-cinq Euros (EUR 2.185.325,00) à deux millions cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent soixante-quinze Euros (EUR 2.198.675,00) par la création et l'émission de cinq cent quatre (504) nouvelles parts sociales traçantes de classe B et trente (30) nouvelles parts sociales traçantes de classe M, toutes ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,00) chacune.

*Deuxième résolution*

Les associés décident d'approuver la souscription des nouvelles parts sociales comme suit:

*Souscription - Libération*

1. RE Family Healthcare S.à r.l., précitée, déclare souscrire les cinq cent quatre (504) nouvelles parts sociales traçantes de classe B ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune et les libérer intégralement à leur valeur nominale totale de douze mille six cents Euro (EUR 12.600,00), ensemble avec une prime d'émission d'un montant de six Euro (EUR 6,00) par apport en nature correspondant à une créance d'un montant totale de douze mille six cent six Euro (EUR 12.606,00) détenue à l'encontre de la Société (la Créance 1), laquelle Créance 1 est certaine, liquide et exigible.

L'existence et l'estimation de la Créance 1 sont constatées par:

(i) un certificat d'apport émis par la gérance de RE Family Healthcare S.à r.l. attestant, inter alia (a) qu'elle est le seul propriétaire, sans restriction, de la Créance 1, (b) la Créance 1 n'a fait l'objet d'aucune cession et aucune personne morale ou physique autre que RE Family Healthcare S.à r.l., ne détient de droit sur la Créance 1, et (c) toutes les formalités sont en cours de réalisation aux fins d'effectuer le transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tout tiers (le Certificat d'Apport 1), lequel Certificat d'Apport 1 a été approuvé par la gérance de la Société; et;

(ii) un bilan pro forma de RE Family Healthcare S.à r.l. en date des présentes.

2. RE Sattel S.à r.l., précitée, déclare souscrire les trente (30) nouvelles parts sociales traçantes de classe M ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune et les libérer intégralement à leur valeur nominale totale de sept cent cinquante Euro (EUR 750,00), par apport en nature consistant en (i) une créance d'un montant total de sept cent trente-sept Euro et quatre cents (EUR 737,04) que RE Sattel S.à r.l. détient à l'encontre de la Société (la Créance 2), laquelle Créance 2 est certaine, liquide et exigible et (ii) la conversion d'une portion du montant de la prime d'émission liée aux parts sociales traçantes de classe M pour un montant de douze Euro et quatre-vingt-seize cents (EUR 12,96) (la Prime d'Emission Convertie).

L'existence et l'estimation de la Créance 2 sont constatées par:

(i) un certificat d'apport émis par la gérance de RE Sattel S.à r.l. attestant, inter alia (a) qu'elle est le seul propriétaire, sans restriction, de la Créance 2, (b) la Créance 2 n'a fait l'objet d'aucune cession et aucune personne morale ou physique autre que RE Sattel S.à r.l., ne détient de droit sur la Créance 2, et (c) toutes les formalités sont en cours de réalisation aux fins d'effectuer le transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tout tiers (le Certificat d'Apport 2), lequel Certificat d'Apport a été approuvé par la gérance de la Société; et;

(ii) le bilan pro forma de RE Sattel S.à r.l. en date des présentes (montrant également le montant de la Prime d'Emission Convertie).

Le Certificat d'Apport 1 et le Certificat d'Apport 2, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront attachés aux présentes afin d'être enregistrés avec elles.

*Troisième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à deux millions cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent soixante-quinze Euro (EUR 2.198.675,00) représenté par sept mille cent trois (7.103) parts sociales traçantes de Classe A (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe A et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe A), cinq mille trois cent quatre-vingt-quatre (5.384) parts sociales traçantes de Classe B (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe B et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe B), deux mille quatre cent vingt-huit (2.428) parts

sociales traçantes de Classe C (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe C et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe C), treize mille quatre cent dix (13.410) parts sociales traçantes de Classe D (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe D et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe D), sept mille huit cent cinquante-six (7.856) parts sociales traçantes de classe E (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe E et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe E), quatre cent quarante et une (441) parts sociales traçantes de classe F (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe F et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe F), mille deux cent trente-huit (1.238) parts sociales traçantes de classe G (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe G et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe G), cinq mille deux cent quatre-vingt-une (5.281) parts sociales traçantes de classe H (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe H et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe H), dix mille trois cent quarante-deux (10.342) parts sociales traçantes de classe I (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe I et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe I), quatorze mille cinq cent onze (14.511) parts sociales traçantes de classe J (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe J et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe J), quatre mille deux cent soixante-huit (4.268) parts sociales traçantes de classe K (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe K et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe K), quinze mille trois cent quinze (15.315) parts sociales traçantes de classe L (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe L et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe L) et trois cent soixante-dix (370) parts sociales traçantes de classe M (en cas de pluralité les Parts Sociales Traçantes de Classe M et individuellement une Part Sociale Traçante de Classe M) ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,00) chacune, toutes entièrement libérées (collectivement, avec d'autres parts sociales traçantes émises par la Société de temps à autre, les Parts Sociales Traçantes et individuellement, une Part Sociale Traçante) qui traceront la performance et le rendement d'un actif particulier ou d'actifs de la Société (collectivement les Actifs Désignés et individuellement l'Actif Désigné) qui seront censé comprendre non seulement les Actifs Désignés identifiés comme tels mais aussi (i) le produit de la vente de tous ou une partie de ces Actifs Désignés, (ii) tout actif qui peut de temps à autre raisonnablement être considéré comme ayant remplacé entièrement ou en partie cet Actif Désigné en ce compris, pour éviter le moindre doute, tout produit de la vente (soit en espèces ou autrement) reçu pour tel Actif Désigné, (iii) tout actif acquis concernant, ou en conséquence de la détention, un tel Actif Désigné, et (iv) une distribution de revenu ou une distribution de capital reçue par la Société concernant, ou en conséquence, de la détention de cet Actif Désigné.»

#### *Quatrième résolution*

Les associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des Parts Sociales Traçantes.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison de cet acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 3 octobre 2013. Relation: EAC/2013/12769. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013148895/392.

(130181683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

#### **RPM Group Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 156.365.

Je présente ma démission comme gérant de votre société  
Le 19 juin 2013.

Bertil Hansson.

I hereby tender my resignation as manager of your company  
19<sup>th</sup> June 2013.

Bertil Hansson.

Référence de publication: 2013148901/11.

(130182003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

**Royal Ascot S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 48.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ROYAL ASCOT S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013148900/11.

(130181762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

**Belfius Insurance Services Finance, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 37.631.

*Extrait de l'AGO tenu au siège social le 18 octobre 2013*

Nominations statutaires

*- Administrateurs*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Cécile FLANDRE, Madame Sabine WUIA-ME, Monsieur Jos BRUMAGNE et Monsieur Rudy PARIDAENS pour une période de 3 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2016.

*- Réviseur*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat du Réviseur Deloitte Audit Sarl pour une période de 3 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2016.

Rudy PARIDAENS

*Administrateur*

Référence de publication: 2013149583/18.

(130183149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

**Bati-Terre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 94, route de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 164.959.

*Extrait des résolutions de l'AGE du 18 février 2013.*

Les associés réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 15 février 2013, que Monsieur Daniel RODRIGUES FERREIRA, maçon, demeurant à L-4451 BELVAUX, 334, route d'Esch a cédé 26 parts sociales sur les 51 parts qu'il détenait dans la société BATI-TERRE SARL à Madame NABIL Sana, demeurant à F-57700 HAYANGE,

7, rue Castelnau et a cédé 25 parts sociales sur les 51 parts qu'il détenait dans la société BATI-TERRE SARL à Monsieur DE ALMEIDA SIMOES Albano, demeurant à L-4051 ESCH/ALZETTE, 95, rue du canal.

Par conséquent, à compter du 15 février 2013, la répartition du capital social de BATI-TERRE SARL est comme suit:  
Sana NABIL, prénommée ..... 44 parts sociales  
Albano DE ALMEIDA SIMOES, prénommé ..... 56 parts sociales

*Deuxième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Daniel RODRIGUES FERREIRA, de son poste de gérant administratif.

*Troisième résolution*

Madame Sana NABIL, secrétaire, demeurant à F-57700 HAYANGE, 7, rue Castelnau, est nommée gérante administrative de la société pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Fait à Esch/Alzette, le 18/02/2013.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013149591/28.

(130183427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Belle Tec S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 88.842.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013149598/10.

(130183005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Pyco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 175.085.

*Résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 19 septembre 2013*

L'assemblée générale a pris les résolutions suivantes en date du 19 septembre 2013:

1. Constatation et acceptation de la démission de Monsieur Ian Michael Stuart DOWNIE de ses fonctions de gérant de la Société ayant un pouvoir de signature B, avec effet au 17 septembre 2013.

2. Nomination de Madame Eva Monica KALAWSKI, née le 23 mai 1955 à Worcester, Massachusetts, aux Etats-Unis, demeurant au 939 20<sup>th</sup> Street, #4, Santa Monica, California, 90403, aux Etats-Unis, en tant que nouveau gérant de la Société ayant un pouvoir de signature B avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013150088/16.

(130183682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Crasin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.216.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2013.

*Pour la société*

CRASIN S.A.

BANQUE DE PATRIMOINES PRIVÉS

*Le Domiciliataire*

Référence de publication: 2013149671/14.

(130182940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Corporation Services Associés Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 129.867.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Référence de publication: 2013149668/10.

(130183362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Corporation Services Associés Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 129.867.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Référence de publication: 2013149667/10.

(130183361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**MEREM S.A., Mediterranean Real Estate Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.522.

---

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 17 octobre 2013, statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 que:

Suite à la démission en qualité d'Administrateur de:

- Madame Mireille GEHLEN

Est élu en qualité de nouvel Administrateur et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en l'année 2016:

- Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET, né le 10 août 1977 à Carpentras (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

L'Assemblée Générale met fin au mandat de H.R.T. Révision S.A., en qualité de Commissaire aux comptes de la société, et elle décide de nommer, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes de la société, et ceci jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2016:

- FIN-CONTRÔLE S.A., avec siège social au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013149965/20.

(130182937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Mercator Purchasing S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.689.

---

Par résolutions prises en date du 4 juillet 2013, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Yves Cheret, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat d'administrateur, avec effet au 30 avril 2013.

2. Nomination de Frank Przygodda, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat d'administrateur, avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2013 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 30 septembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013149948/15.

(130183620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**McD Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.263.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 septembre 2013*

En date du 30 septembre 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- d'accepter la démission de Mahrukh Hussain de son mandat de gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2013;
- de nommer James Sernett, né le 23 février 1958 à Dickenson, North Dakota, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 3, Boulevard du Théâtre, 1204 Genève, Suisse, en tant que nouveau gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Guy Harles, gérant B
- Julian Hilton-Johnson, gérant A
- James Sernett, gérant A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

McD Luxembourg Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013149947/22.

(130183327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

**Lyassis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 22, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 176.450.

*Extrait de cession de parts sociales*

Suite à la cession de parts sociales en date du 14 octobre 2013, nous confirmons que l'associée de la société est désormais:

- Compagnie Luxembourgeoise de Financement de Commerces S.A., ayant son siège social au 22, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 59 741: 1 200 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

LYASSIS S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013149926/17.

(130183714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

**McD Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 22.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 143.254.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 24 septembre 2013*

En date du 24 septembre 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- d'accepter la démission de Mahrukh S. Hussain de son mandat de gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2013;
- de nommer James Sernett, né le 23 février 1958 à Dickenson, North Dakota, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 3, Boulevard du Théâtre, 1204 Genève, Suisse, en tant que nouveau gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Guy Harles, gérant B
- Julian Hilton-Johnson, gérant A

- James Sernett, gérant A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

McD Europe Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013149946/22.

(130183324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**McD Europe Franchising S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 792.815,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 22.841.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 septembre 2013*

En date du 30 septembre 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- d'accepter la démission de Mahrukh S. Hussain de son mandat de gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2013;
- de nommer James Sernett, né le 23 février 1958 à Dickenson, North Dakota, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 3, Boulevard du Théâtre, 1204 Genève, Suisse, en tant que nouveau gérant A avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Guy Harles, gérant B
- Julian Hilton-Johnson, gérant A
- James Sernett, gérant A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

McD Europe Franchising S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013149945/22.

(130183326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Maler Sander S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5418 Ehnen, 8, rue Hohlgaass.

R.C.S. Luxembourg B 92.684.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013149954/10.

(130182908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Matrix La Gaude Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 90.911.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Matrix La Gaude Investment S.à r.l.

Référence de publication: 2013149940/12.

(130183694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Matrix La Gaude Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 90.910.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Matrix La Gaude S.A.

Référence de publication: 2013149941/12.

(130183693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

**Margal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle-Etoile).

R.C.S. Luxembourg B 16.175.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 08 mai 2013*

Sont nommés administrateurs:

- |            |   |  |
|------------|---|--|
| - Monsieur | Maximilien dit "Max" LEESCH,<br>L-8050 Bertrange,<br>Route d'Arlon (Belle Etoile) | Commerçant,<br>Administrateur,<br>Administrateur-Délégué |
| - Monsieur | Joseph dit "Jeff" LEESCH<br>L-8050 Bertrange,<br>Route d'Arlon (Belle Etoile)     | Employé privé,<br>Administrateur                         |
| - Monsieur | Manuel KONSBRUCK<br>L-8050 Bertrange,<br>Route d'Arlon (Belle Etoile)             | Employé privé,<br>Administrateur                         |

Leur mandat vient à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2013.

- |            |  |                                   |
|------------|--|-----------------------------------|
| - Monsieur | Alain LAUFF,<br>L-8050 Bertrange<br>Route d'Arlon (Belle Etoile) | Employé privé,<br>Administrateur, |
|------------|--|-----------------------------------|

Son mandat vient à expiration le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Est nommé Réviseur d'entreprises agréé:

- La société KPMG Luxembourg,

S. à r.l.

9, allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

Son mandat vient à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2013.

Max LEESCH

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2013149957/30.

(130183286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

**Matrix St Etienne Propco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 113.592.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Matrix La Gaude S.A.

Signature

Référence de publication: 2013149944/13.

(130183698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

**Matrix St Etienne Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 113.591.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Matrix La Gaude S.A.

Référence de publication: 2013149943/12.

(130183691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Meridiam Infrastructure Managers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.701.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Meridiam Infrastructure Managers Sarl*

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013149949/11.

(130183686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Netserve Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 136.693.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés de la société tenue extraordinairement à Luxembourg, le 08 juillet 2013*

Il résulte de la réunion de l'assemblée générale des associés de la société que l'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation de la société NETSERVE LUXEMBOURG SARL avec effet au 30 juin 2013 et décide que les livres et les documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation au 15-17, Avenue Guillaume L-1651 Luxembourg.

Résolution prise à l'unanimité

Pour extrait sincère et conforme

Le Comitium International SA

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2013149984/18.

(130183894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Morinda S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 86.537.

**EXTRAIT**

Monsieur Lou Huby a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2013149976/13.

(130183545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Montesa S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 34.137.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 14 mai 2013*

Est nommé Réviseur d'entreprises agréé:

- La société BDO AUDIT

SOCIETE ANONYME

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 LUXEMBOURG

Son mandat vient à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2013.

*Pour la société IMMO HORIZON S.A.*

Max LEESCH

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2013149975/17.

(130183101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Mowo-Collectivités S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7241 Bereldange, 111, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 13.801.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MOWO-COLLECTIVIES S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013149977/11.

(130183495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Sigma-Aldrich S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 630.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 151.274.

—  
Par résolutions prises en date du 11 octobre 2013, l'associé unique a pris la décision de nommer Gerrit Johannis Cornelis van den Dool, avec adresse au 7, Wassergasse, 9000 St. Gallen, Suisse, au mandat de gérant, avec effet au 11 octobre 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2013.

Référence de publication: 2013150119/13.

(130183550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Signalhorn Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 126.549.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société datées 23 octobre 2013*

Il résulte desdites résolutions que:

- la démission de Monsieur Michele CANEPA en tant que gérant de la Société, avec effet au 23 octobre 2013, a été acceptée;

- Madame Valérie WESQUY, avec adresse professionnelle au 26-28 Rives de Clausen, L - 2165 Luxembourg, a été nommée gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2013150120/18.

(130183740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Signalhorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.973.081,00.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 113.340.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de la société tenue le 23 octobre 2013*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- la démission de Monsieur Michele CANEPA en tant que Gérant de Classe A de la Société, avec effet au 23 octobre 2013, a été acceptée;
- Madame Valérie WESQUY, avec adresse professionnelle au 26-28 Rives de Clausen, L - 2165 Luxembourg, a été nommée Gérant de Classe A de la Société avec effet au 23 octobre 2013 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2013150121/18.

(130183756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**POL Top Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 92.500,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 115.872.

---

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 24 septembre 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012*

Le mandat des gérants:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
  2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
  3. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
- est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013150078/18.

(130183727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**POL 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 72.500,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 115.874.

---

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 24 septembre 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012*

Le mandat des gérants:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
3. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Référence de publication: 2013150080/18.

(130183716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Rolle Participations Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 112.748.

—  
*Extrait en relation avec le transfert de parts sociales de la Société*

La société LAFKO S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 112.746), a transféré en date du 13 novembre 2009 à la société PARDIS S.à r.l., ayant son siège social au 2B, Ennert dem Bierg, L-5244 Sandweiler, 500 parts sociales, numérotées de 1 à 500, d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, de la société ROLLE PARTICIPATIONS S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 112.748).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROLLE PARTICIPATIONS S.à r.l.

Référence de publication: 2013150110/15.

(130183593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**WPP TNS US S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 762.498.900,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 146.293.

—  
In the year two thousand and thirteen, on the tenth day of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of WPP TNS US S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 146.293 and having a share capital of USD 535,600,400 (the Company). The Company was incorporated on 28 April 2009 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which deed was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N° 1161 of 12 June 2009 and whose articles of association (the Articles) were amended for the last time on 27 November 2012 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, which deed was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N° 485 of 27 February 2013.

THERE APPEARED:

1. WPP Luxembourg Gamma S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79.018 and having a share capital of USD 5,134,898,550 (WPP Lux Gamma), being the holder of 110,000 (one hundred and ten thousand) shares in the Company having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each,

2. WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 112.018 and having a share capital of USD 141,425 (Lux Holdings 8), being the holder of 4,578,619 (four million five hundred seventy-eight thousand six hundred and nineteen) shares in the Company having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each,

3. TNS NFO UK Limited, a limited company formed under the laws of England and Wales, with registered office at TNS House, Westgate, London, W5 1UA, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under the number 05522068 (NFO UK), being the holder of 4 (four) shares in the Company having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each,

4. TNS Luxembourg Alpha S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330

Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 76.275 and having a share capital of USD 60,718,525 (TNS Alpha), being the holder of 5 (five) shares in the Company having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each,

5. TNS Luxembourg Beta S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 76.276 and having a share capital of USD 46,348,625 (TNS Beta), being the holder of 4 (four) shares in the Company having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each, and

6. WPP Group Services SNC, a general partnership (société en nom collectif) incorporated under the laws of Belgium, with registered office at 8-10, Rue Jules Cockxstraat, B-1160 Brussels, Belgium, registered with the Trade Register of Belgium under the number 0446.164.762 (Group Services), being the holder of 667,372 (six hundred and sixty-seven thousand and three hundred seventy-two) shares in the Company having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each,

all hereby represented by Cyriel Thel, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal,

(the parties listed under items 1. to 6. above are referred to hereunder each as a Shareholder and collectively as the Shareholders).

The proxies from the Shareholders, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder acting on their name and on their behalf and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholders representing the entirety of the issued and subscribed share capital of the Company, which is set at USD 535,600,400 (five hundred and thirty-five million six hundred thousand four hundred United States Dollars) represented by 5,356,004 (five million three hundred fifty-six thousand and four) shares having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each, are duly represented at the Meeting which is therefore validly constituted;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 226,898,500 (two hundred twenty-six million eight hundred and ninety-eight thousand five hundred United States Dollars) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of USD 535,600,400 (five hundred and thirty-five million six hundred thousand four hundred United States Dollars) to an amount of USD 762,498,900 (seven hundred sixty-two million four hundred and ninety-eight thousand nine hundred United States Dollars), by way of the issuance of 2,268,985 (two million two hundred and sixty-eight thousand nine hundred and eighty-five) ordinary shares having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each, together with a share premium;

3. Subscription to and payment in kind by Lux Holdings 8 of the share capital increase specified under item 2. above by way of a contribution in kind having an aggregate value of USD 4,071,445,547 (four billion seventy-one million four hundred and forty-five thousand five hundred and forty-seven United States Dollars) consisting of (i) preference shares having a fair market value of USD 10,595,616.44 (ten million five hundred and ninety-five thousand six hundred and sixteen United States Dollars and forty-four United States Cents) of WPP US Holdings, Inc., and (ii) a receivable, including accrued interest, in an aggregate amount of USD 4,060,849,930.56 (four billion sixty million eight hundred and forty-nine thousand nine hundred and thirty United States Dollars and fifty-six United States Cents) held by Lux Holdings 8 against WPP US Holdings, Inc.;

4. Subsequent amendment of article 4, paragraph 1, of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2. and item 3. above;

5. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes with power and authority given to any manager of the Company as well as to any lawyer or employee of Allen & Overy to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the shares to be issued, and to see to any formalities in connection therewith; and

6. Miscellaneous.

III. that the Meeting takes the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 226,898,500 (two hundred twenty-six million eight hundred and ninety-eight thousand five hundred United States Dollars) in order to bring the share

capital of the Company from its present amount of USD 535,600,400 (five hundred and thirty-five million six hundred thousand and four hundred United States Dollars) to an amount of USD 762,498,900 (seven hundred sixty-two million four hundred and ninety-eight thousand nine hundred United States Dollars), by way of the issuance of 2,268,985 (two million two hundred and sixty-eight thousand nine hundred and eighty-five) new ordinary shares having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each (the New Shares), together with a share premium; and the Meeting resolves to issue the New Shares.

*Third resolution*

The Meeting records the following subscription to and payment for the New Shares:

*Subscription - Payment*

Lux Holdings 8, prenamed, represented as thereabove mentioned, hereby declares to (i) subscribe to the New Shares and (ii) to fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of (a) preference shares having a fair market value of USD 10,595,616.44 (ten million five hundred and ninety-five thousand six hundred and sixteen United States Dollars and forty-four United States Cents) of WPP US Holdings, Inc., a corporation incorporated and organised under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office at 3411 Silverside Road, Rodney Building No. 104, Wilmington, Delaware 19810 (WUSH INC) and (b) a receivable, including accrued interest, in an aggregate amount of 4,060,849,930.56 (four billion sixty million eight hundred and forty-nine thousand nine hundred and thirty United States Dollars and fifty-six United States Cents) held by Lux Holdings 8 against WPP US Holdings, Inc. (the Contribution).

The Contribution is contributed at their fair market value, i.e. an aggregate value of USD 4,071,445,547 (four billion seventy-one million four hundred and forty-five thousand five hundred and forty-seven United States Dollars), which shall be allocated as follows:

- (i) an amount of USD 226,898,500 (two hundred twenty-six million eight hundred and ninety-eight thousand five hundred United States Dollars) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) the remainder of the Contribution is to be allocated to the share premium reserve of the Company.

The ownership, transferability and valuation of the Contribution contributed to the Company are supported by a certificate issued by the management of the Lux Holdings 8 and countersigned by the management of the Company (the Certificate).

A copy of the Certificate, after having been countersigned *ne varietur* by the proxyholder acting in the name and on behalf of Lux Holdings 8 and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

The Meeting resolves to record that the shareholding of the Company is, further to the above share capital increase, as follows:

WPP Luxembourg Gamma S.à r.l.: . . . . .	110,000 ordinary shares;
WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l.: . . . . .	6,847,604 ordinary shares;
TNS NFO UK Limited: . . . . .	4 ordinary shares;
TNS Luxembourg Alpha S.à r.l.: . . . . .	5 ordinary shares;
TNS Luxembourg Beta S.à r.l.: . . . . .	4 ordinary shares; and
WPP Group Services SNC: . . . . .	667,372 ordinary shares.

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to amend article 4, paragraph 1, of the Articles in order to reflect the above increase of the share capital of the Company so that it shall henceforth read as follows:

« **Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at USD 762,498,900 (seven hundred sixty-two million four hundred and ninety-eight thousand nine hundred United States Dollars), represented by 7,624,989 (seven million six hundred and twenty-four thousand nine hundred and eighty-nine) shares having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles."

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy to, each acting individually under their sole signature, proceed in the name and on behalf of the Company, to the registration in the share register of the Company (including for the avoidance of any doubt the signature of said register) of the changes mentioned under the second and third resolutions above, and to see to any formalities in connection therewith, if any.

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately EUR 8,000.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing and intervening parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing and intervening parties, the proxyholder of the appearing and intervening parties signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix octobre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de WPP TNS US S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.293 et ayant un capital social de USD 535.600.400 (la Société). La Société a été constituée le 28 avril 2009 en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N° 1161 du 12 juin 2009, et dont les statuts (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 27 novembre 2012, en vertu d'un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N°485 du 27 février 2013.

Ont comparu:

(1) WPP Luxembourg Gamma S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.018 et ayant un capital social de USD 5.134.898.550 (WPP Lux Gamma), détentrice de 110.000 (cent dix mille) parts sociales de la Société ayant chacune une valeur nominale de 100 USD (cent dollars des Etats Unis d'Amérique),

(2) WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.018 et ayant un capital social de USD 141.425 (Lux Holdings 8), détentrice de 4.578.619 (quatre millions cinq cent soixante-dix-huit mille six cent dix-neuf) parts sociales de la Société ayant chacune une valeur nominale de 100 USD (cent dollars des Etats Unis d'Amérique),

(3) TNS NFO UK Limited, une société de droit d'Angleterre et du Pays de Galles, avec siège social à TNS House, Westgate, Londres, W5 1UA, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 05522068 (NFO UK), détentrice de 4 (quatre) parts sociales de la Société ayant chacune une valeur nominale de 100 USD (cent dollars des Etats Unis d'Amérique),

(4) TNS Luxembourg Alpha S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.275, avec un capital social de USD 60.718.525 (TNS Alpha), détentrice de 5 (cinq) parts sociales de la Société ayant chacune une valeur nominale de 100 USD (cent dollars des Etats Unis d'Amérique),

(5) TNS Luxembourg Beta S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.276 et ayant un capital social de USD 46.348.625 (TNS Beta), détentrice de 4 (quatre) parts sociales de la Société ayant chacune une valeur nominale de 100 USD (cent dollars des Etats Unis d'Amérique), et

(6) WPP Group Services SNC, une société en nom collectif de droit belge, avec siège social au 8-10, Rue Jules Cockxstraat, B-1160 Bruxelles, Belgique, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Belgique sous le numéro 0446.164.762 (Group Services), détentrice de 667.372 (six cent soixante-sept mille trois cent soixante-douze) parts sociales de la Société ayant chacune une valeur nominale de 100 USD (cent dollars des Etats Unis d'Amérique),

toutes ici représentées par Cyriel Thel, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

(les parties mentionnées des points 1. à 6. ci-dessus étant individuellement désignées comme un Associé et collectivement comme les Associés),

Les procurations des Associés, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire agissant en leur nom et pour leur compte et par le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés tel que décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter de ce qui suit:

I. que les Associés représentant l'intégralité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à USD 535.600.400 (cinq cent trente-cinq millions six cent mille quatre cents Dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 5.356.004

(cinq millions trois cent cinquante-six mille quatre) parts sociales d'une valeur nominale de USD 100 (cent Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est dès lors valablement constituée;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 226.898.500 (deux cent vingt-six millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents Dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de USD 535.600.400 (cinq cent trente-cinq millions six cent mille quatre cents Dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de USD 762.498.900 (sept cent soixante-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cents Dollars des Etats-Unis d'Amérique), par voie d'émission de 2.268.985 (deux millions deux cent soixante-huit mille neuf cent quatre-vingt-cinq) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de USD 100 (cent Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune, ensemble avec une prime d'émission;

3. Souscription et paiement en nature par Lux Holdings 8 à l'augmentation de capital reprise sous le point 2. ci-dessus par un apport en nature d'un montant total de USD 4.071.445.547 (quatre milliards soixante-et-onze millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent quarante-sept Dollars des Etats-Unis d'Amérique) constitué de (i) parts sociales préférentielles ayant une valeur de marché de USD 10.595.616,44 (dix millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille six cent seize Dollars des Etats-Unis d'Amérique et quarante-quatre cents) de WPP US Holdings, Inc. et (ii) une créance, avec intérêt, d'un montant total de USD 4.060.849.930,56 (quatre milliards soixante millions huit cent quarante-neuf mille neuf cent trente Dollars des Etats-Unis d'Amérique et cinquante-six cents), détenue par Lux Holdings 8 envers WPP US Holdings, Inc.;

4. Modification consécutive de l'article 4, paragraphe 1, des Statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social mentionnée aux points 2. et 3. ci-dessus;

5. Modification du registre de parts sociales de la Société de manière à y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorisation donnés à tout gérant de la Société ou à tout avocat ou employé de Allen & Overy afin de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des Nouvelles Parts Sociales, et d'accomplir toutes formalités y relatives.

6. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 226.898.500 (deux cent vingt-six millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents Dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de USD 535.600.400 (cinq cent trente-cinq millions six cent mille quatre cents Dollars des Etats-Unis d'Amérique) à un montant de USD 762.498.900 (sept cent soixante-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cents Dollars des Etats-Unis d'Amérique), par l'émission de 2.268.985 (deux millions deux cent soixante-huit mille neuf cent quatre-vingt-cinq) parts sociales ordinaires nouvelles ayant une valeur nominale de USD 100 (cent Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune (les Nouvelles Parts Sociales), ensemble avec une prime d'émission; et l'Assemblée décide d'émettre ces Nouvelles Parts Sociales.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée enregistre la souscription et le paiement des Nouvelles Parts Sociales comme suit:

#### *Souscription - Libération*

Lux Holdings 8, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, déclare par les présentes (i) souscrire aux Nouvelles Parts Sociales et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en nature constitué (a) de parts sociales préférentielles ayant une valeur de marché de USD 10.595.616,44 (dix millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille six cent seize Dollars des Etats-Unis d'Amérique et quarante-quatre cents) de WPP US Holdings, Inc., une société constituée et organisée selon de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 3411 Silverside Road, Rodney Building N° 104, Wilmington, Delaware 19810 (WUSH INC et (b) d'une créance, avec intérêt, d'un montant total de 4.060.849.930,56 USD (quatre milliards soixante millions huit cent quarante-neuf mille neuf cent trente Dollars des Etats-Unis d'Amérique et cinquante-six cents) détenue par Lux Holdings 8 envers WPP US Holdings, Inc. (l'Apport).

L'Apport est apporté à leur valeur de marché respective, soit une valeur globale de USD 4.071.445.547 (quatre milliards soixante-et-onze millions quatre cent quarante-cinq mille cinq cent quarante-sept Dollars des Etats-Unis d'Amérique), qui sera alloué comme suit:

(i) un montant de USD 226.898.500 (deux cent vingt-six millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents Dollars des Etats-Unis d'Amérique) au compte de capital social nominal de la Société.

(ii) le reliquat de l'Apport sera alloué à la réserve de prime d'émission de la Société.

La propriété, la cessibilité et la valeur de l'Apport alloué à la Société sont certifiées par un certificat émis par l'organe de gestion de Lux Holdings 8 et contresigné par l'organe de gestion de la Société (le Certificat).

Une copie du Certificat, après avoir été contresignée ne varietur par le mandataire agissant au nom et pour le compte de Lux Holdings 8 et par le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

L'Assemblée décide de prendre acte que suite à l'augmentation de capital social ci-dessus, l'actionnariat de la Société est le suivant:

WPP Luxembourg Gamma S.à r.l.: . . . . .	110.000 parts sociales ordinaires;
WPP Luxembourg Holdings Eight S.à r.l.: . . . . .	6.847.604 parts sociales ordinaires;
TNS NFO UK Limited: . . . . .	4 parts sociales ordinaires;
TNS Luxembourg Alpha S.à r.l.: . . . . .	5 parts sociales ordinaires;
TNS Luxembourg Beta S.à r.l.: . . . . .	4 parts sociales ordinaires; et
WPP Group Services SNC: . . . . .	667.372 parts sociales ordinaires.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 4, paragraphe 1, des Statuts afin d'y refléter l'augmentation de capital social de la Société ci-dessus, de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à USD 762.498.900 (sept cent soixante-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cents Dollars des Etats-Unis d'Amérique), représenté par 7.624.989 (sept millions six cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-neuf) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 100 (cent Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune.

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une résolution de l'assemblée des associés délibérant de la manière prévue pour les modifications des Statuts."

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de manière à refléter les modifications qui précèdent et accorde pouvoir et autorisation à tout gérant de la Société ou à tout avocat ou employé de Allen & Overy afin de procéder individuellement, sous sa seule signature au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société (en ce compris pour éviter toute ambiguïté la signature dudit registre) des modifications décidées sous les deuxième et troisième résolutions ci-dessus, et d'accomplir le cas échéant toutes les formalités y relatives.

#### *Estimation des frais*

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et frais qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ ER 8.000.-

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, il est également précisé qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: C. THEL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 octobre 2013. Relation: LAC/2013/46698. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Référence de publication: 2013149010/307.

(130181801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

#### **REL (First) Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 129.471.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 03.06.2013 de la société REL (First ) Investment S.A. il a été décidé:

1. de prolonger le mandat d'administrateur de Monsieur Emile Wirtz et de Monsieur Kirill Ivanov jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

2. de prolonger le mandat du président du conseil d'administration de Monsieur Emile Wirtz jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

3. de révoquer Monsieur Victor Bolshakov, Monsieur Helmut Reuschenbach et Monsieur Dmitry Goncharuk comme administrateurs et de nommer Madame Carole Giovannacci, née le 12.04.1969, adresse professionnelle 6, Avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

4. de prolonger le mandat de commissaire aux comptes, Invest Control-Services Administratifs S.à.r.l., jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Luxembourg, le 03.06.2013.

REL (First) Investment S.A.

Signature

Référence de publication: 2013150102/21.

(130183598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

**X-Star Mining (Luxembourg) Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 171.953.

—  
EXTRAIT

Lors de la réunion du conseil de gérance du 21 octobre 2013, le conseil de gérance a décidé d'adopter la résolution suivante:

- le siège social de la société a été transféré de 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg à 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013149016/17.

(130181892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

**WPP Luxembourg Gamma Six S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 160.186.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth day of September.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

WPP Luxembourg Gamma Three S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 108.492 and having a share capital of USD 25,000, being the sole shareholder of the Company (the Sole Shareholder),

hereby represented by Adrien Pastorelli, Attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

1. The Company, WPP Luxembourg Gamma Six S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 124, Boulevard de la Pétrusse in L-2330 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 160.186 and having a share capital of USD 25,000 was incorporated on 4 April 2011 by a deed of Maître Henri Hellinckx,

notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1388 of 27 June 2011. The articles of association have last been amended on 27 November 2012 pursuant to a deed of notary Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 118 of 17 January 2013.

2. The corporate capital of the Company is set at USD 25,000 (twenty-five thousand United States Dollars) divided into 250 (two hundred and fifty) ordinary shares having a nominal value of USD 100 (one hundred United States Dollars) each.

3. The Sole Shareholder, prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company.

4. The Sole Shareholder, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, resolves to dissolve the Company with immediate effect.

5. The Sole Shareholder appoints Ms Anne Ehrismann, manager, born on 15 July 1969 in Thionville (France) and residing at 26, rue des jardins fleuris, in F-57100 Thionville, France as liquidator of the Company (the Liquidator); the Liquidator will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of the present deed.

6. The Sole Shareholder declares that all liabilities towards third parties known to the Company, including all liquidation costs, have been entirely paid or are duly accounted for and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company.

7. The Sole Shareholder subsequently declares that it has taken over all the assets and outstanding liabilities of the Company, together with the profit and loss account of the Company, so that all assets and liabilities of the Company are transferred to the Sole Shareholder with immediate effect and it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company.

8. The Sole Shareholder resolves to waive its right to appoint an auditor to the liquidation in charge of reporting on the liquidation operations carried out by the Company's liquidator and thus declares that there is no need to hold a second general meeting and resolves to hold immediately the third and last general meeting.

9. The Sole Shareholder resolves to grant full discharge (quitus) to the managers of the Company and to the Liquidator for the exercise of their respective mandates.

10. The Sole Shareholder resolves that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

11. The books and documents of the Company will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the Company, at 124, Boulevard de la Petrusse, L-2330 Luxembourg.

In accordance, the appearing person, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder, known to the notary by first name, last name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present notarial deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-quatrième jour du mois de septembre.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **A COMPARU:**

WPP Luxembourg Gamma Three S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.492 et ayant un capital social de USD 25,000, détenant la totalité du capital social de la société (l'Associé Unique),

représenté par Adrien Pastorelli, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie requérante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1. Que la Société, WPP Luxembourg Gamma Six S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.186 et ayant un capital social de USD 25,000, a été constituée le 4 Avril 2011 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1388 du 27 Juin 2011. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu en date du 27 novembre 2012 suivant acte de Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 118 du 17 Janvier 2013.

2. Que le capital social de la Société est fixé à USD 25,000 (vingt-cinq mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) divisé en 250 (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de USD 100 (cent Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune.

3. Que l'Associé Unique, préqualifié, est l'unique propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4. Que l'Associé Unique, agissant en tant que l'associé unique, décide de dissoudre la Société avec effet immédiat.

5. Que l'Associé Unique désigne Madame Anne Ehrismann, gérante de sociétés, née le 15 juillet 1969 à Thionville (France) et demeurant au 26, rue des jardins fleuris à F-57100 Thionville, France, comme liquidateur de la Société (le Liquidateur); que le Liquidateur aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6. Que l'Associé Unique, déclare que tout le passif connu de la Société, y compris les frais de liquidation, a été dûment réglé ou approvisionné et qu'il s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel non encore connu et non encore payé de la Société dissoute.

7. Que l'Associé Unique déclare par conséquent reprendre l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, ensemble avec le compte de profits et pertes de la Société, de sorte que l'actif et le passif de la Société est désormais transféré à l'Associé Unique avec effet immédiat et il s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel non encore connu et non encore payé de la Société dissoute.

8. Que l'Associé Unique décide de renoncer à son droit de nommer un commissaire à la liquidation en charge de faire un rapport sur les opérations de la liquidation exécutées par le liquidateur de la Société. N'ayant pas besoin de tenir la deuxième assemblée générale de liquidation, l'Associé Unique décide de fixer à tout de suite la troisième et dernière assemblée de liquidation.

9. Que décharge est donnée aux gérants de la Société et au Liquidateur quant à l'exercice de leurs mandats respectifs.

10. Que l'Associé Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres titres seront annulés.

11. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société, au 124, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une version en langue française, et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, ledit mandataire a signé le présent acte original avec nous, le notaire.

Signé: Pastorelli, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 septembre 2013. Relation: EAC/2013/12409. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013149009/127.

(130181689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

**Assadé S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 139.095.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Référence de publication: 2013149035/10.

(130182213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

---

**Mariko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3260 Bettembourg, 182, route de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 101.091.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Windhof, le 25/10/2013.

Référence de publication: 2013149958/10.

(130183126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**Moody's Group Cyprus Limited, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.668.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Septembre 2013.

MOODY'S GROUP CYPRUS LIMITED

Société mère de Moody's Group Cyprus Limited, Luxembourg Branch

TMF Luxembourg S.A.

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2013149952/15.

(130183396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

---

**NB Global Floating Rate Income Fund (Lux) 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 164.429.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of September.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of NB Global Floating Rate Income Fund (Lux) 1 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 33, rue de Gasperich L-5826 Hesperange and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 164429, incorporated on October 13, 2011 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

**THERE APPEARED:**

NB Global Floating Rate Income Fund Limited, a company, having its registered office at St Julian's Avenue, bâtiment BNP Paribas House, BGU-GY1 1WA St Peter Port, Guernsey, registered with the Guernsey Register of Companies under number 53155 (the Sole Shareholder);

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, without designation of nominal value, all subscribed and fully paid-up;

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Conversion of the functional currency of the Company from Euro to US Dollars and subsequent conversion of the amount of share capital of the Company, with effect as of January 2, 2013, from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) into sixteen thousand five hundred seventy-seven US Dollars and fifty cents (USD 16,577.5) at the EUR/USD official exchange rate of USD 1.3262 = EUR 1, as of January 2, 2013 as published by the European Central Bank, represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares without designation of nominal value;

3. Increase of the share capital of the Company from its present amount (after conversion) of sixteen thousand five hundred seventy-seven US Dollars and fifty cents (USD 16,577.5) up to twenty thousand US Dollars (USD 20,000) by a contribution in cash in an amount of three thousand four hundred twenty two US Dollars and fifty cents (USD 3,422.5) and issuance of seven thousand five hundred (7,500) shares, without designation of nominal value;

4. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 3. above;

5. Amendment of article 5 of the articles of association of the Company to take into consideration the currency change adopted under item 2.;

6. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the share capital increase specified in item 3., with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

7. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to convert the functional currency of the Company from Euro to US Dollars and subsequently to convert the amount of share capital of the Company, with effect as of January 2, 2013, from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500,-) into sixteen thousand five hundred seventy-seven US Dollars and fifty cents (USD 16,577.5,-) at the EUR/USD official exchange rate of USD 1.3262 = EUR 1, as of January 2, 2013 as published by the European Central Bank, represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares without designation of nominal value.

*Third resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its present amount (after conversion) of sixteen thousand five hundred seventy-seven US Dollars and fifty cents (USD 16,577.5) up to twenty thousand US Dollars (USD 20,000) by a contribution in cash in an amount of three thousand four hundred twenty two US Dollars and fifty cents (USD 3,422.5) and by the way of issuance of seven thousand five hundred (7,500) shares, without designation of nominal value, all in registered form, and having the rights and obligations attached to them as set forth in the articles of association of the Company.

*Subscription - Payment*

The Meeting accepts and records the following subscription for and full payment of the share capital increase above as follows:

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to have subscribed for seven thousand five hundred (7,500) shares, without designation in par value, and to have paid them up in full by a contribution in cash in an aggregate amount of three thousand four hundred twenty two US Dollars and fifty cents (USD 3,422.5).

The aggregate amount of three thousand four hundred twenty two US Dollars and fifty cents (USD 3,422.5) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by way of a blocking certificate.

*Fourth resolution*

The Meeting resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above Resolutions so that it read henceforth as follows:

"the share capital is set at twenty thousand US Dollars (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, without designation of nominal value, all subscribed and fully paid-up."

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above share capital increase and to empower and authorize any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company, with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about two thousand Euros (2,000.- Euro).

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting closed.

In faith of which, we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The documents having been read to the proxy holder/attorney, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le trente septembre,

Pardevant Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de NB Global Floating Rate Income Fund (Lux) 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange et inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164429, constituée le 13 octobre 2011 suivant un acte par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

**A COMPARU:**

NB Global Floating Rate Income Fund Limited, une société ayant son siège social au St Julian's Avenue, bâtiment BNP Paribas House, BGU-GY1 1WA St Peter Port, Guernsey, immatriculée au Registre des Sociétés de Guernsey sous le numéro 53155 (l'Associé Unique);

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social de la Société, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative sans désignation de valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Conversion de la devise de fonctionnement de la Société d'euro en US dollars et conversion subséquente du montant du capital social de la Société, avec effet au 2 janvier 2013, de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à seize mille cinq cent soixante-dix-sept US dollars et cinquante cents (USD 16,577.5) au taux de change officiel EUR/USD de USD 1.3262 = EUR 1, à la date du deuxième janvier 2013 publié par la Banque Centrale Européenne, représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales sous forme nominative, sans désignation de valeur nominale;

3. Augmentation du capital social de la Société de son montant (après la conversion) de seize mille cinq cent soixante-dix-sept US dollars et cinquante cents (USD 16,577.5), à vingt mille US dollars (USD 20,000) par la contribution en espèces de trois mille quatre cent vingt-deux US dollars et cinquante cents (USD 3,422.5) et émission de sept mille cinq cent (7,500) parts sociales sans désignation de valeur nominale;

4. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social indiquée au point 3. ci-dessus;

5. Modification de l'article 5 des statuts de la Société pour prendre en compte le changement de devise adopté sous l'item 2.;

6. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social indiquée au point 3. ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

7. Divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de convertir la devise de fonctionnement de la Société d'euro en US dollars et subséquentement de convertir le montant du capital social de la Société, avec effet au 2 janvier 2013, de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à seize mille cinq cent soixante-dix-sept US dollars et cinquante cents (USD 16,577.5) au taux de change officiel EUR/USD de USD 1.3262 = EUR 1, à la date du deuxième janvier 2013 publié par la Banque Centrale Européenne, représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales sous forme nominative, sans désignation de valeur nominale.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel (après la conversion) de seize mille cinq cent soixante-dix-sept US dollars et cinquante cents (USD 16,577.5), à vingt mille US dollars (USD 20,000) par la contribution en espèces de trois mille quatre cent vingt-deux US dollars et cinquante cents (USD 3,422.5) et émission de sept mille cinq cent (7,500) parts sociales sans désignation de valeur nominale, et ayant les mêmes droits et obligations qui leur sont attachés comme exposé dans les statuts de la Société.

#### *Souscription - Libération*

L'Assemblée accepte et enregistre la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

L'Associé Unique, prénommé et représenté comme décrit ci-dessus, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare avoir souscrit à sept mille cinq cent (7,500) parts sociales, sans désignation de valeur nominale, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trois mille quatre cent vingt-deux US dollars et cinquante cents (USD 3,422.5).

Le montant total de trois mille quatre cent vingt-deux US dollars et cinquante cents (USD 3,422.5) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant par un certificat de blocage.

L'Associé Unique qui représente la totalité du capital social de la Société et qui constitue l'Assemblée, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les Résolutions ci-dessus de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

"Le capital social de la Société est fixé à vingt mille US dollars (USD 20,000), représenté par vingt mille (20,000) parts sociales sous forme nominative sans désignation de valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées."

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social indiquée ci-dessus, et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom de la Société à l'inscription de l'émission des nouvelles Parts Sociales dans le registre des associés de la Société.

#### *Estimation des coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge relativement au présent acte ont été estimés à environ deux mille Euros (2.000.- Euros).

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne souhaitant prendre la parole, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, en foi de quoi, nous, le notaire soussigné, établissons et apposons sceau à Luxembourg à la date figurant au commencement de ce document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la requête des personnes comparantes ci-dessus le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire, ladite personne signa avec nous, le Notaire, le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 octobre 2013. Relation: LAC/2013/45961. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148225/188.

(130181428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

---

**Tele Columbus Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.327.

---

1. Le nouveau siège social de l'associé unique, Tele Columbus Holdings S.A., se situe au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Par résolutions circulaires signées en date du 8 octobre 2013, le conseil de gérance a pris connaissance de la démission de Christian Boekhorst, avec adresse au 12, Doria Road, SW6 4UG London, Royaume Uni, de son mandat de gérant avec effet au 2 octobre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148952/15.

(130181834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Septaberg, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8560 Roodt (Ell), 5, Kierchewee.

R.C.S. Luxembourg B 75.993.

---

Le bilan et le compte de pertes et profits abrégés au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.

Platinerei, 8 - L-8552 OBERPALLEN

Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2013148928/13.

(130182059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**SPF Dolphin S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 133.133.

---

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 22 juillet 2013*

L'actionnaire unique de la Société a décidé, et ce pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2012, de:

1. renouveler le mandat de Monsieur Pierre METZLER, Monsieur Georges GUDENBURG et Monsieur François BROUXEL, administrateurs de la Société;

2. renouveler le mandat de la société MAYFAIR TRUST S.à r.l., ayant son siège social à L-7257 Luxembourg, 2, Millewee, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.769 en tant que commissaire aux comptes de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013148938/16.

(130181416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**SPF Dolphin S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 133.133.

---

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 5 octobre 2012*

L'actionnaire unique de la Société a décidé, et ce pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011, de:

1. renouveler le mandat de Monsieur Pierre METZLER, Monsieur Georges GUDENBURG et Monsieur François BROUXEL, administrateurs de la Société;

2. renouveler le mandat de la société MAYFAIR TRUST S.à r.l., ayant son siège social à L-7257 Luxembourg, 2, Millewee, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.769 en tant que commissaire aux comptes de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013148939/16.

(130181840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Storm B Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.219.403,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.570.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 23 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148946/10.

(130181674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**SHIFT - Foto Art Media, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3532 Dudelange, 8, rue du Stade Jos Nosbaum.

R.C.S. Luxembourg B 151.618.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA – Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2013148932/12.

(130181634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Services, Assistance et Formation en Informatique s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8210 Mamer, 90, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 141.941.

EXTRAIT

Les décisions prises par les associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 18 septembre 2013 sont les suivantes:

- 1) acceptation de la démission de Monsieur Jean-Claude JUNGER de son poste de gérant unique.
- 2) nomination de Monsieur Hélder Filipe VIANA DA COSTA CARVALHO, né à Luxembourg, le 18 juillet 1980, demeurant à L-3511 Dudelange, 111, rue de la Libération, au poste de gérant unique pour une durée indéterminée;

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 23 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148930/16.

(130181542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Thornhill S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 149.356.

*Extrait des résolutions de l'actionnaire unique prises le 15 octobre 2013*

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique prises le 15 octobre 2013 que:

Suite à la démission avec effet immédiat de la société CERTIFICA LUXEMBOURG S.à r.l. de son mandat de commissaire aux comptes, est nommé, avec effet immédiat la société DMS Management Services (Luxembourg) S.à r.l. inscrite au

Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B165956, ayant son siège social au 43, Boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg pour une durée de un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/10/2013.

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2013148956/17.

(130181508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Stackpole International Global Holding Co. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 180.577.

Suite aux résolutions de l'actionnaire unique de la Société en date du 22 octobre 2013, la décision suivante a été prise:

Nomination de l'administrateur suivant à compter du 22 octobre 2013 et pour une période de 6 ans prenant fin le 22 octobre 2019:

Monsieur Boon Chew, né le 5 juillet 1974 à Singapour, Singapour, avec adresse professionnelle au 1, Dongzhimen South Street, Pékin 100007, Chine, en tant que administrateur C de la Société.

Suite à la décision susmentionnée, le conseil d'administration est composé comme suit:

- Alexander Mark Rose, administrateur A;

- Patrick van Denzen, administrateur B;

- Fabrice Rota, administrateur B;

- Boon Chew, administrateur C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stackpole International Global Holding Co. S.A.

Fabrice Rota

*Administrateur B*

Référence de publication: 2013148919/21.

(130181887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Stackpole International Intermediate Co. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 180.689.

Suite aux résolutions de l'actionnaire unique de la Société en date du 22 octobre 2013, la décision suivante a été prise:

Nomination de l'administrateur suivant à compter du 22 octobre 2013 et pour une période de 6 ans prenant fin le 22 octobre 2019:

Monsieur Boon Chew, né le 5 juillet 1974 à Singapour, Singapour, avec adresse professionnelle au 1, Dongzhimen South Street, Pékin 100007, Chine, en tant qu'administrateur C de la Société.

Suite à la décision susmentionnée, le conseil d'administration est composé comme suit:

- Alexander Mark Rose, administrateur A;

- Patrick van Denzen, administrateur B;

- Fabrice Rota, administrateur B;

- Boon Chew, administrateur C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stackpole International Intermediate Co. S.A.

Fabrice Rota

*Administrateur B*

Référence de publication: 2013148920/21.

(130181680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Spice Industries Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.028.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 160.104.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance de la société tenue à Luxembourg le 14 octobre 2013*

Le conseil de gérance de la Société décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2013.

L'adresse professionnelle actuelle de Monsieur Daniel ADAM, gérant ayant pouvoir de signature B de la Société, est la suivante: 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013148917/14.

(130181948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Structured Finance Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 95.021.

—  
L'an deux mille treize,

le dix octobre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

à Luxembourg, au siège de la Société s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Structured Finance Management (Luxembourg) S.A." (la "Société") une société anonyme, constituée conformément à un acte notarié du 04 août 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 916 du 06 septembre 2003.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 95 021, établie et ayant son siège social au 9B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Les statuts de la Société furent modifiés pour la dernière fois, suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné en date du 16 février 2007, publié au Mémorial, le 19 juin 2007, sous le numéro 1204 et page 57752.

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Martijn SINNINGHE DAMSTE, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Giovanna CARLES, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Danielle DELNOIJE, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Modification de l'objet social de la Société en remplaçant les articles 29 et 29-4 de la loi du 02 août 2003 sur les domiciliations et gestions de société par les articles 29 et 29-2 de la loi 05 avril 1993 telle que modifiée et décision que la Société pourra également agir en tant qu'agent administratif.

2.- Modification de l'article deux (2) des statuts de la Société, afin de refléter les changements décidés ci-avant.

3.- Modification de l'article six (6) des statuts de la Société par la modification de son deuxième alinéa ayant désormais la nouvelle teneur qui suit:

"Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent."

II) Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires éventuellement représentés, ainsi que le nombre d'actions que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires éventuellement représentés, signées "ne varietur" par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumis simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les trois mille sept cents (3'700) actions représentant l'intégralité du capital social de TROIS CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (370'000.- EUR) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés avant cette assemblée.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de modifier l'actuel objet social de la Société en remplaçant les articles 29 et 29-4 et la référence à la loi du 02 août 2003 sur les domiciliations et gestions de société par les articles 29 et 29-2 de la loi 05 avril 1993 telle que modifiée et décide par ailleurs que la Société pourra également agir en tant qu'agent administratif.

*Deuxième résolution*

Afin de refléter ledit changement décidé par l'assemblée générale des actionnaires ci-avant, cette dernière DECIDE de modifier l'article deux (2) des statuts de la Société, lequel article deux (2) aura désormais la nouvelle teneur suivante.

**Art. 2.** La société a pour objet de prêter des services de domiciliaire de sociétés, de professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés et d'agent administratif du secteur financier, conformément aux articles 28-9, 28-10, 29-1 et 29-2 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier. La société pourra également effectuer des services d'agent administratif, ainsi que la prestation de services de bureau pour le compte de tiers, personnes physiques ou morales, la mise à disposition de locaux et la location de bureaux.

La société pourra encore s'intéresser par voie de financement, de participation ou de toute autre manière à toute entreprise, tant luxembourgeoise qu'étrangère, ayant une activité similaire ou connexe à celle de la société."

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE encore de modifier l'article six (6) des statuts de la Société, afin de modifier son deuxième alinéa ayant désormais la nouvelle teneur qui suit:

"Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent."

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. SINNINGHE DAMSTE, G. CARLES, D. DELNOIJE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 octobre 2013. Relation: EAC/2013/13216. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013148922/73.

(130181568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Steinebach Tankanlagen- und Behälterbau, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 47.399.

Der Jahresabschluss zum 30. April 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2013148942/10.

(130182049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Supernetto Ilkomb, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4209 Esch-sur-Alzette, 12, rue Michel Lentz.

R.C.S. Luxembourg B 141.235.

Les comptes annuels pour la période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013148948/10.

(130181511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**Steffen Holzbau S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 11, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 45.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013148941/10.

(130181806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**St.Quadrat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 12, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 48.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013148940/10.

(130181792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**TOPstone exploitation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 29, Parc d'activité Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 173.999.

*Décision de l'associée en date du 15 octobre 2013:*

A été nommé avec effet immédiat et pour une durée illimitée gérant technique, Monsieur Raimund Lambertz, demeurant professionnellement 29, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen.

Il peut engager la société par sa seule signature pour la gestion technique.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013148972/14.

(130182092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

---

**First Euro Industrial Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.675,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 88.533.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique prise en date du 15 octobre 2013 que:

Mr. George Elling AASE, résidant professionnellement au Lindenstrasse 45, 8802 Kilchberg, Suisse, né le 8 Novembre 1962 à Kilchberg, Suisse, a été nommé gérant de catégorie B de la société pour une durée indéterminée avec effet au 15 octobre 2013.

Mr. Ian Peter WORBOYS, résidant professionnellement au Dr. Zilkumunda Wintra 19, 160 00 Prague 6-Bubeneč, République Tchèque, né le 6 juillet 1958 à Redhill, Royaume-Uni, a été nommé gérant de catégorie B de la société pour une durée indéterminée avec effet au 15 octobre 2013.

Mr Mohammed CHOWDHURY, résidant professionnellement au Villa15, Gate 30, Avenue 35, BRN - Janabiya 561, Bahreïn, a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 15 octobre 2013.

Mr Lee HAUSMAN, résidant professionnellement au 6C Rue Gabriel Lippmann L5365 Munsbach a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 15 octobre 2013.

Mr Jamal DUTHEIL, résidant professionnellement au 6C Rue Gabriel Lippmann L5365 Munsbach a démissionné de ses fonctions de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 15 octobre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 21 octobre 2013.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013147325/26.

(130179777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2013.

---